

➔ Anglet (Pyrénées-Atlantiques)

# Fausse piste pour la ville du vélo

Ville de rêve pour pratiquer le vélo, Anglet, en voulant trop bien faire, a complètement raté sa dernière piste cyclable.

**C'**est l'éternelle histoire du fort en thème qui monopolise la première place à l'école. Un jour, il présente son bulletin de notes à ses parents qui découvrent qu'il est second. Vociférations et punitions en rafale pour le malheureux ! Pendant ce temps, les pères des cancre qui se disputent la dernière place, rêvent des cadeaux qu'ils feraient à leur progéniture si un jour le miracle d'une deuxième place s'accomplissait.

Difficile de faire des reproches à Anglet, une ville qui vit, pense, respire le vélo ! Et, alors que le projet de liaison cyclable Bordeaux-Pampelone se précise, la riante cité balnéaire fait figure de bon élève de la

Côte basque avec ses 18 kilomètres de piste cyclable aménagée. Belle performance, quand on sait que Biarritz, son immédiate voisine, n'a pour le moment pas le moindre centimètre de piste cyclable à offrir.

*«Je sais bien que la nouvelle piste cyclable pose des problèmes, soupire un des employés de la commune qui souhaite garder l'anonymat, mon radiologue s'est déjà fait ramasser trois fois et nous recevons beaucoup de courrier de protestation.»* Alors que la ville n'avait jamais connu de soucis dans ce domaine, que l'équipe dirigeante actuelle compte dans ses rangs plusieurs cyclistes émérites, comment expliquer ce ratage de bon élève ?

Anglet offre la particularité d'avoir une façade maritime mais aussi une façade fluviale puisque l'Adour se jette dans l'océan à cet endroit. Bien entendu, cet axe, composé de l'avenue des Allées marines, de l'avenue de l'Adour et du boulevard des Plages, est très fréquenté par les promeneurs, en particulier l'été, puisque toutes les villes de la Côte basque voient leur population multipliée par dix. Au départ, une simple bande peinte permettait aux cyclistes de déambuler dans leur couloir tandis que les voitures circulaient dans leur et que les vacanciers, encombrés par leurs planches de surf envahissaient les trottoirs. Et tout semblait aller pour le mieux dans le meilleur des mondes cyclistes !



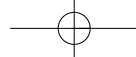
Au départ, tout va bien.- Voitures au centre, piétons sur un trottoir spécifique, vélo sur une chaussée aménagée, le début de la promenade sur les bords de l'Adour est parfaitement conçu.



Ça se gâte très vite.- Avenue de l'Adour, le slalom entre les maisons commence et certains angles droits présentent de réels dangers de collisions. Ce ne sont pas ces deux cyclistes qui vous diront le contraire !



Danger omniprésent !- Dans cette zone de commerces, entre les camions de livraison, les automobilistes qui déboitent brutalement quand ils aperçoivent une place de parking, les clientes qui papotent en sortant des magasins et les intersections, le malheureux cycliste ne sait plus où donner de la tête pour tenter de rester en vie. Et si le cyclo s'amuse à aller sur la chaussée, comme le Code de la route l'y autorise, ce sont les automobilistes qui l'insultent !



▲ Même le port de plaisance ne constitue pas un havre de paix ! C'était a priori une bonne idée de faire passer la piste cyclable par le petit port de plaisance situé près de l'embouchure de l'Adour. Mais les associations locales de pêcheurs grognent et la mairie a promis de revoir sa copie.



▲ Pièges à répétition, boulevard des Plages. La piste cyclable rase les entrées des particuliers. Quand un artisan en camionnette recule, il n'a pas la moindre visibilité et risque à tout moment de percuter les vélos.



En été, un parking bis idéal. - Quand la ruée sur les plages de l'Atlantique s'opère, la piste cyclable devient soudain un parking de secours très attractif. Plus moyen de circuler sans mettre pied à terre toutes les deux minutes.



La mairie a estimé que ce parcours était trop dangereux pour des jeunes enfants et a décidé de séparer totalement la piste cyclable de la chaussée réservée aux voitures, ce qui a nécessité des aménagements colossaux pendant un an. Mais comme il n'était pas possible de raser les nombreuses maisons existantes, il a fallu concevoir un parcours parfois fort alambiqué, tandis que l'espace dévolu aux voitures était sérieusement réduit.

« Nous sommes conscients que le parcours est compliqué, reconnaît un des ingénieurs chargé du tracé, c'est pour cette raison que nous n'avons pas rendu obligatoire l'utilisation de cette piste cyclable ». Louable intention, traduite par des panneaux bleus carrés soulignant le caractère non obligatoire de la piste cyclable, qui n'est absolument pas comprise par les automobilistes locaux. Après avoir subi des travaux pendant des mois, ils érucitent lorsqu'un cycliste vient ralentir leur progression et ose déambuler sur « leur » coin de bitume. Faites l'expérience et vous serez sidéré par le nombre de signaux sémaphori-

ques que peut adresser à un cyclo un automobiliste basque mécontent !

Grogne aussi chez les commerçants, car la piste rase leur pas de porte et le risque de collision avec la mamie distraite qui promène son caddie est grand. Enfin, la municipalité a cru bien faire en faisant emprunter aux cyclistes le petit port de plaisance abrité dans l'Adour, mais cette fois ce sont les pêcheurs locaux qui protestent.

Bref, tout le monde râle, grogne ou critique, tandis que l'équipe municipale, persuadée que les choses vont se tasser, procède à des aménagements à dose homéopathique, comme la suppression de places de stationnement les plus proches des intersections où se croisent les cyclistes et les automobilistes.

Allez, encore un effort et le bon élève va la retrouver sa place de premier en ayant pris conscience que, parfois, en voulant trop bien faire on se rate ! ■

Jean-Yves Viollier

*Merci à François et Any Mendiburu, de Biarritz, de s'être prêtés au jeu des photos.*

## 120 VÉLOS GRATUITS POUR LES ESTIVANTS

Vides l'hiver, les parkings des bords de plage sont évidemment saturés l'été. La municipalité d'Anglet vient de décider de créer dès cet été trois parkings relais d'une capacité totale de 250 véhicules. Sur simple présentation d'un permis de conduire (ou d'un chèque de caution) les vacanciers pourront disposer d'un vélo gratuit pour se rendre à la plage. Coût de l'opération pour la ville : 96 000 € (80 000 € pour l'aménagement des parkings et 16 000 € pour les vélos, une partie des dépenses étant prise en charge par le syndicat de communes regroupant Biarritz, Anglet et Bayonne). Belle initiative ! Reste à souhaiter que les vacanciers soient particulièrement vigilants en empruntant la piste cyclable truffée de pièges qui les conduira à la plage.

